

une magnifique occasion d'augmenter notre commerce d'exportation, d'autant plus que le ministère du Commerce...

M. HATFIELD: Nous n'avons pas de produits à exporter.

M. ISNOR: Le commerce étranger représente 35c. pour chaque dollar dépensé au Canada.

M. HATFIELD: Nous ferons de la publicité quand nous aurons des produits à vendre.

M. ISNOR: L'honorable député s'en tient à une seule denrée, les pommes de terre, qui l'intéresse particulièrement. Parfois il lui arrive de déclarer que le marché d'exportation est le seul qui puisse absorber nos excédents de ce produit. Il le sait aussi bien que nous.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Ayant le plus grand respect pour le député senior d'Halifax, je vais me rendre à ses désirs. Je propose que le crédit soit réduit à \$20,000 afin d'obtenir son vote.

M. POULIOT: Je regrette de ne pas être de l'avis du député de Muskoka-Ontario. Il est essentiel d'annoncer les marchandises canadiennes que nous avons à exporter. C'est tellement évident que même des sociétés comme la *House of Seagram* a fait parvenir de magnifiques documents publicitaires destinés à être reproduits dans des périodiques des deux Amériques. Ces annonces donnent un aperçu des produits de nos forêts, de nos mines et de nos pêcheries. Cette maison n'est pas intéressée dans ces industries, mais ses annonces constituent une publicité pour nos produits. Si une telle publicité, agrémentée de magnifiques illustrations, est faite par des sociétés privées comme la *House of Seagram*, je ne vois pas pourquoi le gouvernement canadien n'agirait pas de même dans l'intérêt de toute la population.

M. MacINNIS: Puisque l'honorable député a mentionné la *House of Seagram*, je tiens à dire qu'à mon avis il est absolument honteux de consacrer actuellement tant de travail, de matériaux et d'efforts à de la publicité du genre de celle de la maison Seagram.

M. POULIOT: Il n'y a pas de bouteilles sur ces annonces. La maison n'annonce pas ses produits. Elle fait de la publicité à l'industrie du bois et de la pêche. Elle le fait parce que le gouvernement fédéral ne fait pas assez de réclame au pays. Nous devrions la louer au lieu de la critiquer. Elle a très bien agi.

M. GREEN: Combien de cette somme dépensera-t-on pour la publicité au Canada? Le crédit au budget principal pour réclame

[M. Isnor.]

au Canada et à l'étranger est de \$150,000 et il y a un montant de \$100,000 au budget supplémentaire.

M. McILRAITH: Oui.

M. GREEN: C'est là \$250,000 pour la publicité au Canada et à l'étranger. Combien en dépensera-t-on au Canada?

M. McILRAITH: Je regrette de ne pas avoir la ventilation pour le Canada et l'étranger mais le report des montants affectés à l'étranger est de \$106,000.

M. le PRÉSIDENT: M. Macdonnell (Muskoka-Ontario) propose de réduire de \$20,000 le crédit n° 883. Que ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

Des VOIX: Oui.

M. le PRÉSIDENT: Ceux qui y sont opposés voudront bien dire non.

Des VOIX: Non.

M. le PRÉSIDENT: A mon avis, les votes négatifs l'emportent.

(Le crédit est adopté.)

885. Exposition commerciale canadienne internationale. 1949, y compris l'autorisation de rembourser à même le revenu les dépôts reçus des locataires d'espace, \$500,000.

M. MacNICOL: Ce crédit a-t-il trait à l'exposition commerciale internationale de 1949, devant être tenue à Toronto?

M. McILRAITH: Oui.

(Le crédit est adopté.)

Division du blé et des grains—

887. Pour autoriser la Commission canadienne du blé à acheter de la graine de colza et de tournesol des producteurs au prix de six cents la livre pour la meilleure qualité f. à b. lieu d'expédition et à des prix appropriés pour les autres qualités au cours de la période commençant le 1er août 1948 et se terminant le 31 juillet 1949; à vendre la graine de colza et de tournesol ainsi achetée ou l'huile qui en est extraite, selon les instructions du ministre du Commerce; à conclure à cet égard les contrats que le ministre ordonnera, \$1.

M. WRIGHT: Il s'agit d'un crédit d'un dollar. Je suppose qu'on pourra obtenir l'argent nécessaire d'une autre source.

M. McILRAITH: Le fonds est déjà constitué et ce crédit doit en assurer l'autorité juridique.

M. WRIGHT: J'aimerais poser quelques questions à l'adjoint parlementaire concernant la manutention de la graine et de l'huile de colza. Le Gouvernement les achète par